

Le curriculum des juridictions planétaires

Un cours de 10 leçons sur les principes fondamentaux du système de juridiction planétaire.

- [Introduction](#)
- [LEÇON 1: Principes Fondamentaux](#)
- [LEÇON 2: Naturel et Artificiel](#)
- [LEÇON 3: Hommes et Personnes](#)
- [LEÇON 4: Souveraineté et Délégation](#)
- [LEÇON 5: Circonscription](#)
- [LEÇON 6: Empiètement](#)
- [LEÇON 7: L'Interface](#)
- [LEÇON 8: Conception et mérite](#)
- [LEÇON 9: Vue d'ensemble](#)
- [LEÇON 10: Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?](#)

Introduction

Avertissement

Certains faits sont enfouis sous tant de couches de distorsion et de subterfuge qu'il devient difficile de déterminer précisément si un fait historique a été remplacé, ou si le fait en question est réellement à l'origine d'un problème.

Les règnes de contrôle ont souvent changé de mains au cours de plusieurs siècles, avec des efforts élaborés pour cacher ou masquer de nombreux faits concernant ces changements de contrôle.

Par conséquent, le matériel suivant est offert, étant entendu que davantage de faits peuvent encore être découverts qui pourraient changer le récit de cette présentation.

Le lecteur est encouragé à garder une attitude ouverte et flexible envers la validité actuelle de certains faits historiques. Les règnes de contrôle sur les juridictions changent aussi souvent que le sable soufflant et ont plus de couches qu'un oignon.

Bienvenue au monde des **ESPIONS & DÉCEPTIONS**.

LES JURIDICTIONS PLANETAIRE

La juridiction d'un homme bon s'étend jusqu'au bout du monde.

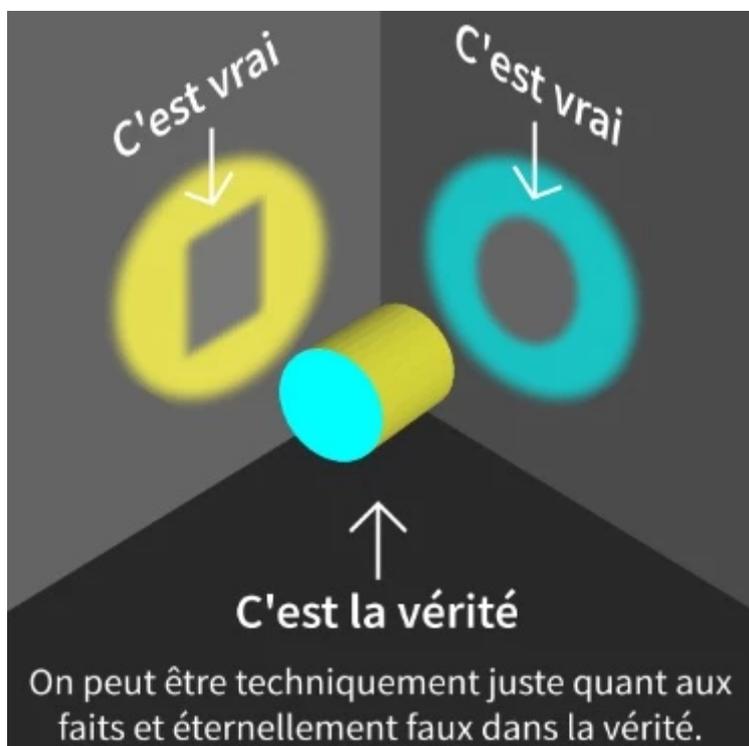
Terry Pratchett

Une version PDF de ce site est disponible sous forme de livre de 93 pages, comprenant toutes les images et graphiques, à ce lien : [Juridictions-Planetaire.pdf](#)

Les quatre principales juridictions de notre planète sont connues sous le nom de Sol, Terre, Mer et Air. Ces juridictions sont à la fois naturelles et artificielles, physiques et conceptuelles, et ensemble, elles forment la base sur laquelle notre civilisation moderne est construite.

Ce site contient les ressources pédagogiques suivantes: une collection de leçons pour découvrir les bases de ces juridictions, et des ressources supplémentaires telles que des graphiques, des tableaux et un manuel complet de spécification des juridictions pour compléter ces leçons.

Cette collection de leçons et de ressources est offerte gratuitement à tous, sans frais ni restrictions de droits d'auteur dans le monde entier. Vous êtes libre de les utiliser comme vous le souhaitez à des fins éducatives.



La vérité est tout autour de nous et il suffit de se concentrer dessus avec un esprit ouvert pour la voir.

Bien que la déclaration ci-dessus puisse être vraie, le fait demeure que la vérité de nos juridictions primaires est tout autour de nous à tout moment pour que tout le monde puisse la voir, mais très peu de personnes à l'esprit ouvert peuvent voir la vérité à leur sujet. Pourquoi en est-il ainsi? Parce que les fondations sont enfouies profondément sous toutes les choses qu'elles soutiennent, et cela les rend difficiles à discerner. Leur conception même peut être oubliée avec le temps.

Souvent, la seule façon de savoir quoi que ce soit sur une fondation est d'étudier les plans originaux, s'ils existent. Malheureusement, les plans originaux de nos juridictions planétaires n'ont jamais été correctement documentés d'une manière structurée, concise, claire et pratique, à partir de zéro pour le bénéfice de toute l'humanité. Au cours de nombreux siècles, divers fragments ont été enregistrés de manière erratique, souvent à la suite de conflits, avec un côté utilisant le savoir pour opprimer les masses, et l'autre essayant d'utiliser le savoir pour se libérer de leurs oppresseurs. Il n'est donc pas étonnant qu'une bonne compréhension de nos juridictions primaires demeure un tel mystère pour la plupart des gens.

L'ère de l'Internet a finalement mis à notre disposition bon nombre des plans de juridiction d'origine, et certaines des parties manquantes ont été minutieusement reconstruites par des personnes dévouées qui se sont donné pour mission de déterrer et de résoudre certains des

mystères restants. Il est enfin temps de faire de l'ingénierie inverse et de transformer nos archives historiques incohérentes et parfois désordonnées en une base de connaissances moderne, organisée, logique et efficace pour le bénéfice de toute l'humanité.

Il est maintenant temps pour tout le monde d'apprendre la vérité, de voir la beauté et de devenir un véritable participant à la bonté que notre système juridictionnel principal a à offrir.

Une partie de l'information présentée sur ce site web utilise aussi une nomenclature (système des noms employés pour désigner les différents objets d'une science ou d'un art) basé sur une forme dégradée du latin connue comme le « latin de cuisine ». Cette nomenclature utilise diverse applications des lettres majuscule pour changer la définition de certains mots. Prenez note des majuscules dans le mot « personne » dans les exemples ci-dessous:

- Une personne = homme vivant et naturel de la juridiction du Sol.
- Une Personne = homme vivant et naturel de la juridiction de la Terre.
- Une Personne = homme fictif et artificiel de la juridiction de la Mer.
- Une PERSONNE = homme fictif et artificiel de la juridiction de l'Air.

Le site entier se conforme à l'application de divers règles du latin de cuisine.

Un aperçu général de notre système civilisationnel est offert dans cette présentation (PDF). [La chronologie des faillites mondiales](#)

Débutons!

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 1: Principes Fondamentaux

Commençons par mettre en lumière certains des éléments et attributs clés des quatre juridictions principales.

Ils existent en deux catégories:

1. Les parties réelles et naturelles de la planète qui existent dans un espace tridimensionnel.
2. Les choses physiques **artificielles** comme les machines et les bâtiments, et les concepts fictifs provenant de l'espace **conceptuel**, comme les contrats, la philosophie et les brevets.

Les noms de ces juridictions sont: **Sol, Terre, Mer et Air**.

Ces quatre noms sont identiques pour les deux catégories et sont utilisés de manière interchangeable.

Par conséquent, il y a les juridictions naturelles et réelles du sol, de la terre, de la mer et de l'air qui sont le littéral:

- sol sur lequel nous marchons et cultivons notre nourriture,
- la terre à partir de laquelle nous exploitons le pétrole et les minéraux,
- les océans salés,
- les rivières, lacs et aquifères d'eau douce,
- et l'atmosphère qui est l'air réel que nous respirons.

Et, il y a les juridictions artificielles et conceptuelles du sol, de la terre, de la mer et de l'air qui sont toutes des constructions artificielles utilisées en conjonction avec les juridictions naturelles, ou en tant qu'instruments entièrement séparés (concepts généralement sous la forme de documents écrits) tels que des statuts, des chartes, les contrats, les constitutions et les traités pour la conduite des affaires et le gouvernement. Ces derniers existent en tant que constructions de l'esprit et n'ont aucune présence réelle dans le monde physique, à l'exception du papier et de l'encre avec lesquels ils sont écrits.

Il vous incombe toujours, l'utilisateur, de savoir si vous avez affaire au monde évolutif tridimensionnel réel ou à des constructions fictives, artificielles et conceptuelles créées par l'homme. Par conséquent, il est essentiel de toujours se souvenir de ce qui suit:

- L'origine des juridictions naturelles est planétaire et évolutive.
- L'origine des juridictions artificielles est d'origine humaine (physique et conceptuelle).

Il existe un certain chevauchement entre les juridictions naturelles et artificielles. Un exemple simple est un connaissement. Un connaissement est une construction fictive et artificielle originaire de l'espace conceptuel, mais il peut également se manifester dans un espace tridimensionnel comme un document délivré par un transporteur à un expéditeur, répertoriant et accusant réception des marchandises à transporter et précisant les conditions de livraison.

Il a un but à la fois dans la juridiction physique artificielle et dans l'espace conceptuel. Bien que d'origine conceptuelle, un connaissement est utilisé pour suivre et identifier des objets réels connus sous le nom de fret, à travers les juridictions internationales. Le concept de connaissement a son origine dans la juridiction artificielle de la mer, mais aujourd'hui, son utilisation a également été étendue aux autres juridictions, en raison de son utilité globale dans la gestion de tous les types de cargaison.

L'humanité a inventé ces constructions et juridictions artificielles et conceptuelles comme base sur laquelle bâtir une civilisation évolutive et de plus en plus complexe, toujours plus dépendante du commerce, des transports, des communications et des comforts de créature, pour n'en nommer que quelques-unes.

Les juridictions **naturelles** du sol, de la terre, de la mer et de l'air fonctionnent selon la loi de l'évolution et de la survie du plus apte qui les maintient dans l'homéostasie et sont donc autonomes, et toutes les quatre sont intrinsèquement souveraines.

C'est le mépris, l'utilisation abusive et la négligence de l'homme à l'égard de ces juridictions (naturelles et artificielles) qui conduisent à presque tous les grands conflits et les grandes guerres, qui à leur tour, fournissent un terrain très fertile pour la cupidité, les abus, le crime et la corruption de s'épanouir, provoqués par l'anarchie et la destruction de notre civilisation déchaînée.

Une présentation illustrée de 5 pages (PDF) de ces concepts est disponible sur le lien ci-dessous.

[Juridictions-naturelle-artificielles.pdf](#)

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 2: Naturel et Artificiel

L'un des aspects les plus importants des juridictions est la reconnaissance de la différence fondamentale entre ce qui est naturel par rapport à ce qui est artificiel, et ce qui est physique par rapport à ce qui est fictif.

Dans ce contexte, le concept le plus significatif et le plus influent est le droit. Il existe de nombreuses autres constructions telles que des maisons privées artificielles (de main d'homme) sur le sol naturel, des bâtiments d'usine artificiels sur la terre, des cargos artificiels sur la mer naturelle, des avions artificiels dans l'air naturel, etc. Ceux-ci sont faciles à comprendre car ils sont tous de nature physique. Les lois, quant à elles, ne sont pas physiques et purement conceptuelles, ce sont des constructions intellectuelles (fictives) de l'esprit. Ces caractéristiques rendent les lois un peu plus difficiles à comprendre clairement.

Deux systèmes de droit juridictionnel fondamentaux

Considérée systématiquement, notre technique de frontières juridictionnelles artificielles et de lois est conforme au Plan Divin du Cosmos lorsqu'elle est utilisée correctement avec des limites qui sont permanentes et ne changent pas beaucoup, et avec des lois adaptables qui peuvent changer si nécessaire.

Il y a une division fondamentale du droit en ce qui concerne le naturel et l'artificiel. Sur le plan naturel, le droit est publique et légitime, et il sert à protéger les droits privés de l'homme vivant, et est connue sous le nom de La Loi. Sur le plan artificiel, le droit est privé et légal, et il sert à protéger les privilèges publics des entités non-vivantes, et est connu sous le nom de Statuts (tels que les codes, les canons, les chartes, les contrats, la législation).

Le graphique suivant explique cette division fondamentale du droit.

Remarque: En raison de cette division fondamentale du droit en deux systèmes distincts, il se développe le besoin d'une interface entre les deux. Cette interface est nécessaire pour traiter les différences qui surviennent invariablement entre les deux systèmes. Cette interface sera abordée dans la LEÇON 7.

Naturel		Artificiel	
Nature/Dieu Nature/Dieu est au-dessus de l'homme/femme >	Homme/Femme Homme/Femme est au-dessus du gouvernement >	Gouvernement Gouvernement est au-dessus du corporatif >	Corporatif Corporatif est au-dessus de rien
Homme/femme légitime vivant		Personnes légales mortes	
Droits privés		Privilèges publics	
Domaine légitime		Domaine légal	

La Loi	Les Statuts
L'homme fait la loi par l'acceptation et la validation des verdicts du jury	Le parlement édicte des statuts par des actes législatifs
La loi est la «common law» du peuple contrairement à la couleur de loi des statuts	Les statuts sont des instruments législatifs contrairement à la common law
Les lois sont des coutumes morales rendues effectives par la conscience du peuple	Les statuts sont proposés des contrats rendus effectifs par le consentement des gouvernés
Le droit, en tant qu'adjectif composé «common law», est compris comme étant opposé à «statutaire»	Statut. Le testament écrit du législateur ... ce mot est utilisé par opposition à la common law
La loi protège les gens contre les préjudices, les pertes et la tromperie	Les statuts régissent les entités (persona) légales comme un avantage de franchise pour l'État
Nous sommes tous égaux aux yeux de la loi	Nous ne sommes pas tous égaux dans les livres de statuts
Les lois sont basées sur des principes	Les statuts sont basés sur des aspects pratiques
Les lois évoluent avec le temps et perdurent souvent	Les statuts peuvent aller et venir rapidement
Légitime fait référence à la loi	Légal fait référence à la législation
Un jury du peuple peut renverser un Statut	Le législateur ne peut renverser la jurisprudence
Les lois peuvent être transposées dans des statuts, mais si elles sont abrogées comme statuts, elles demeurent loi	Les statuts peuvent servir la loi mais ne peuvent pas diminuer ou étendre la loi
De jure en droit	Defacto en pratique
La common law du peuple est la loi de la terre	l'Amirauté commerciale et maritime est la loi de la mer

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 3: Hommes et Personnes

La leçon précédente a mis en lumière certaines des différences entre le naturel et l'artificiel dans la mesure où elles s'appliquent aux juridictions, et a présenté certains des concepts fondamentaux de ce que l'on appelle communément - le droit - dans ce contexte.

Cette leçon développera cette différence importante entre le légitime (naturel) et le légal (artificiel) dans le contexte des hommes et des personnes.

À la fin de la LEÇON 2, on vous a présenté un graphique contenant une matrice définissant le droit légitime (loi) et le juridique légal (statuts) dans divers contextes.

Désormais, définissons l'homme et les personnes dans ce même cadre légitime et légal.

L'**homme** est défini comme: De vrais hommes et femmes biologiques, vivant et respirant, dans lesquels le sang coule et la chair vit, qui **peuplent** les juridictions naturelles. Ces hommes et femmes sont souverains et **légitimes**.

Les **personnes** (en latin: persona dicta) sont définies comme: des entités non vivantes et fictives, telles que, mais sans s'y limiter, les entreprises constituées en société et les franchises à charte, les fiducies Situs et les fiducies Cestui Que Vie ESTATE. Ces personnes fictives sont **légales** (par opposition à légitimes) et elles **habitent** seulement les juridictions artificielles et conceptuelles. Les personnes légales peuvent également être désignées comme des personnes artificielles, des personnes juridique, des personnes juridique, et des corps d'entreprise, communément appelées un véhicule ou un navire. La personne légale permet à une ou plusieurs personnes physiques et naturelles d'agir en tant qu'entité unique (une personne composé) à des fins juridiques. Le concept d'un persona juridique n'est pas souverain et ne comporte qu'une autorité déléguée provenant d'une source souveraine naturelle.

De ces définitions, cette simple vérité peut être conclue:

Les hommes et femmes sont vivants (animés) et physique, et les personnes sont sans vies (inanimées) et conceptuelles.

Vous, l'homme ou la femme vivant qui lit cette leçon, êtes l'une des personnes physiques animées.

Toute autre entité (quelque chose qui existe en tant qu'unité particulière et discrète), qui porte un semblant ou un fac-similé de votre nom légitime, mais qui ne répond pas à la définition de **l'homme** donnée ci-dessus, est une personne légale.

Il n'y a qu'un seul de vous en tant qu'homme ou femme vivant. Vous êtes unique parmi toutes le peuple vivant. Vous êtes **quelqu'un**.

Il peut y avoir de nombreux semblants ou fac-similés de vous en tant qu'entités non vivantes et fictives, qui sont toutes des personnes sans vies. Ils sont **quelque chose**.

Il existe des dizaines de significations potentielles et différentes qui peuvent être attribuées arbitrairement au nom légitime de n'importe qui, et utilisées pour représenter des entités radicalement différentes dans le contexte juridique. Dans une conversation verbale, nous pouvons parler toute la journée de quelqu'un ou de quelque chose du nom de Jacques Yves Cousteau, et de quel jacques yves cousteau ou de quel genre de JACQUES YVES COUSTEAU ne sera jamais connu, sauf dans le contexte de la conversation - mais sur le papier, l'utilisation d'un tel système définit instantanément de quoi ou de qui on parle - si vous savez comment le système fonctionne.

Différentes personnes légales portant le même nom peuvent être distinguées sur papier grâce à l'utilisation de majuscules et de ponctuation comme dans ces exemples:

Un homme physique, naturel, vivant et légitime.

Il existe plusieurs conventions acceptées pour désigner un homme ou une femme naturel et vivant, doté de tous ses droits naturels. Voici quelques exemples.

jacques yves cousteau (tout en minuscules, universellement accepté).

jacques - yves: cousteau (une autre convention utilisée).

Jacques Yves de la maison Cousteau

Personnes conceptuelles mortes légales.

Les 12 personnes fictives (personas dicta) suivantes sont toutes des dérivés conceptuels du seul homme vivant énuméré ci-dessus.

Jacques Yves Cousteau = une fiducie de situs étrangère utilisée dans la navigation commerciale

JACQUES YVES COUSTEAU = une fiducie successorale étrangère

Jacques Y. Cousteau = une société de services publics de transport

Jacques y. Cousteau = une fondation publique

JACQUES Y. Cousteau = une coopérative

JACQUES YVES COUSTEAU = un bateau ou un navire utilisé dans le commerce public

JACQUES YVES Cousteau = une fiducie du Commonwealth

J. YVES Cousteau = un esclave appartenant à Exxon Corporation

J.Y. Cousteau = un pauvre étranger interdit de posséder des terres

Cousteau, Jacques Y = un contribuable

COUSTEAU, JACQUES Y. = un soldat

cousteau, jacques y. = un esclave

Notez les différentes façons dont ce nom, Jacques Yves Cousteau, peut être mis en majuscule et abrégé (paraphé) pour former des dérivés. Encore plus de permutations sont possibles et chacune a une signification juridique et un statut différents.

Dans toutes les questions de juridiction et de droit, la précision du langage est vitale.

Voici quelques exemples simples de la façon dont le français parlé et le français écrit peuvent conduire à des erreurs. Il est entendu dans le discours que $2 + 2 = 4$, mais ces 5 sons parlés peuvent être écrits comme:

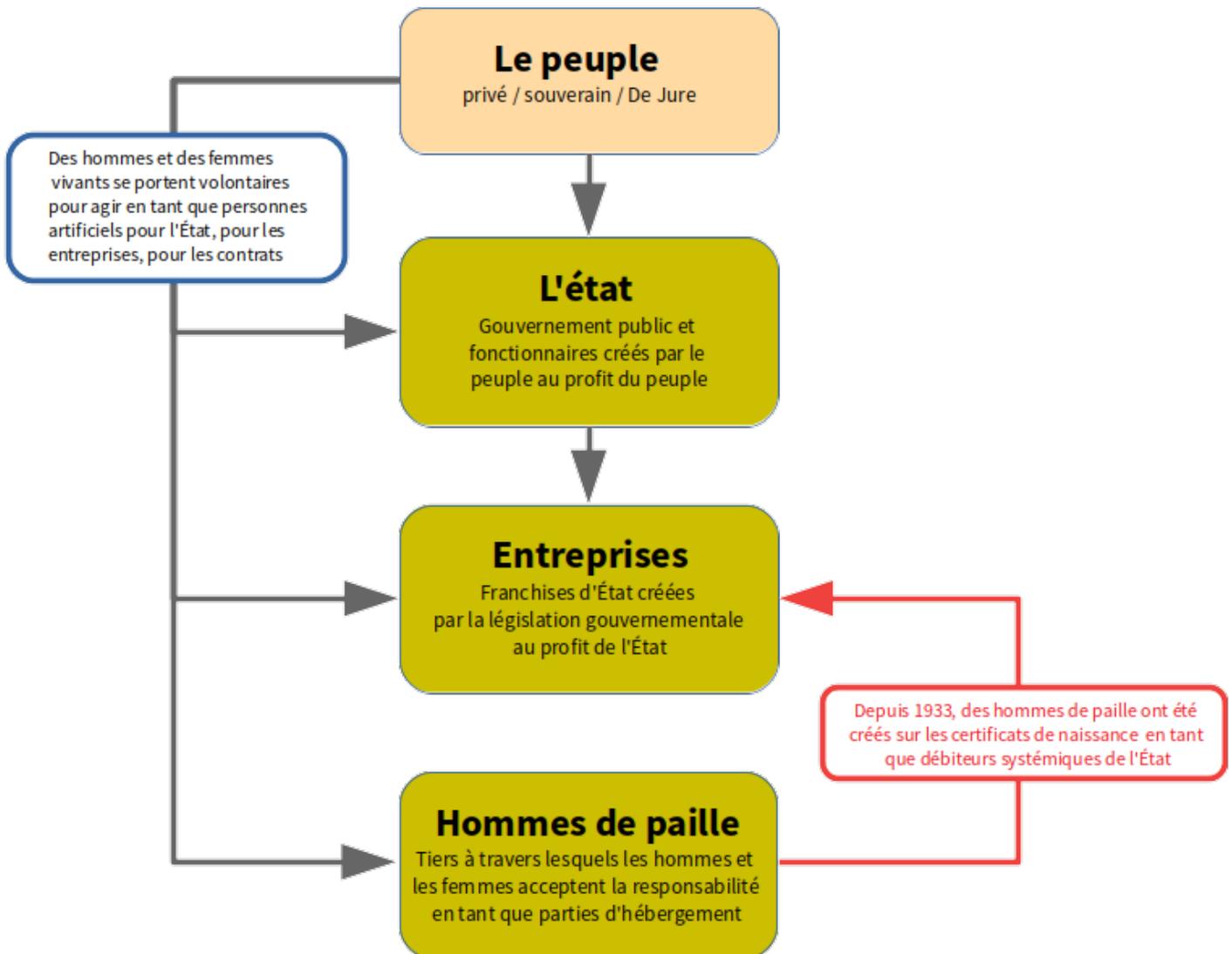
- Deux plus d'oeufs = quatre
- D'eux + 2 = quatre

Encore une fois, nous pouvons parler: $2 + 5 = 7$, mais écrire: d'oeufs + cinq = cette.

Le graphique ci-dessous vous présentera les concepts d'hommes de paille et d'entreprises. Les conventions de dénomination couvertes ci-dessus (et plus) sont des concepts fondamentaux utilisés dans la création d'hommes de pailles et de sociétés.

Qu'est-ce qu'une personne artificielle?

personne artificielle; Personne juridique; entité légale; la personnalité juridique; la personne; ens ligis; société; homme de paille



HOMME DE PAILLE: Une «devanture»; un tiers mis en place de nom uniquement pour participer à une transaction. Partie nominale à une transaction; celui qui agit à titre de mandataire pour autrui dans le but d'acquérir le titre de propriété immobilière et de signer tous les documents et instruments que le mandant peut ordonner concernant le bien. Les personnes qui achètent des biens ou pour accomplir un but autrement sont désormais autorisées. - Black's Law Dictionary, 6e édition, p. 1421

L'ÉTAT, ses services et fonctionnaires publics, sont des «personnes artificielles» créées par le peuple pour leur bénéfice commun. Chaque fonctionnaire du peuple, employé par et pour le peuple, «agit» en tant que «personne artificielle» dans une «capacité publique» désignée par son titre de poste fictif alors qu'il est «en service». Lorsqu'ils sont «hors service», ils retournent à leur

«capacité privée» désignée par leur titre souverain (Prénom).

Les **CORPORATIONS** sont des «personnes artificielles» créées (enregistrées) par la législation gouvernementale en tant que franchises présumées d'apporter un avantage à l'État. Toutes les sociétés, et toutes les entités juridiques de fiction créées par l'État, sont régies par la législation statutaire prescrite relative à leur but limité dans la société.

Les **HOMMES DE PAILLE** sont des «personnes artificielles», chacune créée en tant que tiers dans un contrat par lequel un homme ou une femme consent à devenir pleinement responsable en tant que «partie d'hébergement» pour une «partie hébergée». Cet «homme de paille» a été «incorporé» dans l'État en tant que «société / fiducie» avec un «nom commercial» (prénom + nom de famille) pour servir de «service de transmission» fournissant le travail et les biens du peuple comme «sûreté» pour la dette nationale.

“ « [Très] bientôt, chaque Américain devra enregistrer sa propriété biologique dans un système national conçu pour garder le compte des gens et qui fonctionnera selon l'ancien système de promesse de don. Par une telle méthodologie, nous pouvons contraindre les gens à se soumettre à notre ordre du jour, ce qui affectera notre sécurité en tant que rétrofacturation de notre monnaie fiduciaire. Chaque Américain sera obligé de s'enregistrer ou souffrira de ne pas pouvoir travailler ou gagner sa vie. Ils seront nos biens, et nous détiendrons la sûreté sur eux pour toujours, par le fonctionnement du marchand de droit dans le cadre des transactions garanties. Les Américains, en nous livrant inconsciemment ou involontairement les connaissances [certificat de naissance], seront mis en faillite et insolubles, resteront à jamais des esclaves économiques grâce à la fiscalité, garantis par leur promesses. Ils seront dépouillés de leurs droits et se verront attribuer une valeur commerciale destinée à nous faire un profit et ils ne seront pas plus sages, car pas un homme sur un million ne pourra jamais comprendre nos plans et, si par accident un ou deux le comprendraient, nous avons dans notre arsenal un déni plausible. Après tout, c'est la seule façon logique de financer notre gouvernement, en flottant des privilèges et des dettes envers les inscrits sous forme d'avantages et de privilèges. Cela nous rapportera inévitablement d'énormes profits au-delà de nos attentes les plus folles et laissera chaque Américain contributeur à cette fraude que nous appellerons «l'Assurance sociale». Sans s'en rendre compte, chaque Américain nous assurera pour toute perte que nous pourrions subir et de cette manière; chaque Américain sera sans le savoir notre serviteur, même à contrecœur. Le peuple deviendra impuissant et sans aucun espoir pour sa rédemption et, nous emploierons la haute fonction du président de notre société factice pour fomenter ce complot contre l'Amérique. » [Colonel Edward Mandell House à Woodrow Wilson (président 1913-1921)]

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 4: Souveraineté et Délégation

Commençons cette leçon par quelques définitions.

Souveraineté: indépendance totale et autonomie gouvernementale. Autorité absolue et indivisé.

Délégation: Délégation de pouvoirs signifie, subdivision et sous-allocation des pouvoirs et autorité vers le bas au subordonné. La délégation consiste à confier à quelqu'un d'autre (à un subordonné) une partie de votre travail en lui donnant juste assez de responsabilités et d'autorité appropriée pour faire le travail. Le Souverain (le patron, l'employeur) reste toujours la source de cette délégation de pouvoir et peut à tout moment annuler la délégation de pouvoir.

Naturel et artificiel - légitime et légal - homme et personne. Tout cela est inutile sans une structure de pouvoir et d'autorité appropriée pour les permettre et les soutenir de manière congruente.

Une telle structure de pouvoir et d'autorité existe sous la forme suivante:

- Les quatre juridictions naturelles de la planète (sol, terre, mer et air) sont toutes également et intrinsèquement souveraines, et restent en équilibre à travers les lois établies de la nature et le processus d'évolution planétaire.
- Les quatre juridictions artificielles portant les mêmes noms fonctionnent selon le concept juridictionnel de l'homme en tant que pouvoir et d'autorité et cela est basé sur un système de souveraineté et de délégation fondé sur l'héritage (non inhérent).

Ce mécanisme d'héritage artificiel (construit par l'homme) se déroule actuellement dans l'ordre suivant des degrés (le premier étant le plus grand et ayant la priorité sur tous les autres):

1er degré - souverain → 2e degré - souverain → 3e degré - délégué → 4e degré - sous-délégué

Le pouvoir et l'autorité créés par l'homme sont attribués aux juridictions artificielles dans cet ordre:

1. Sols et Terre artificiels = Souveraineté héritée (1er et 2e degrés), autorité artificielle la plus élevée. (Voir la remarque ci-dessous.)
2. Mer artificielle = autorité artificielle déléguée, 3e degré.
3. Air artificiel = autorité artificielle sous-déléguée, 4e degré, autorité la plus basse.

Remarque: *le sol est souverain au 1er degré et la terre est souveraine au 2e degré. En règle générale, le sol et la terre sont regroupés car ils ont beaucoup en commun et fonctionnent en grande partie ensemble. Ce sont les seules juridictions artificielles souveraines. Les deux autres*

(mer et air) n'ont que des pouvoirs délégués qu'ils reçoivent (héritent) du sol et de la terre. Cet ordre d'héritage est irréversible, ce qui signifie que l'autorité déléguée ne peut pas donner ou détenir le pouvoir sur l'autorité souveraine.

Pourquoi avoir une délégation?

Si les quatre juridictions naturelles sont toutes souveraines, pourquoi les juridictions artificielles sont-elles divisées en autorités souveraines et déléguées? Il y a deux réponses à cette question.

Le premier concerne la différence fondamentale entre ce qui est physique et ce qui est conceptuel. Les concepts sont des extractions de l'esprit de l'homme / femme vivants et ne sont donc connectés à la réalité que par des hommes / femmes vivants. Les concepts n'ont pas de vie propre. Les concepts ne peuvent pas donner naissance à des concepts. Seuls les hommes / femmes vivants peuvent donner naissance à des concepts. Par conséquent, les concepts ne peuvent acquérir une autorité déléguée que de leurs créateurs.

La deuxième réponse concerne le mérite et sera donnée dans la [LEÇON 8](#).

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 5: Circonscription

La circonscription est la démarcation, ou la frontière, entre la fin d'une juridiction et le début d'une autre. Il y a toujours une juridiction des deux côtés de ces frontières.

Limites des juridictions naturelles.

- La limite supérieure du sol rencontre l'air au-dessus de lui, et sa limite inférieure rencontre la terre en dessous.
- La limite supérieure de la terre rencontre soit le sol, la mer ou l'air au-dessus d'elle.
- The Sea's lower boundary meets the land (sea bed), and its upper boundary meets the Air.
- La limite inférieure de la mer rencontre la terre (fond marin) et sa limite supérieure rencontre l'air.

Remarque: l'espace est une autre juridiction au-delà des juridictions planétaires. Il est de nature cosmique et sort donc du cadre de ces leçons.

Chaque juridiction possède des attributs qui la rendent unique et utile, mais il existe certaines situations, en particulier à proximité de ces frontières, où une juridiction peut causer des problèmes aux juridictions voisines. C'est ce qu'on appelle généralement l'empiètement (l'empiètement, en particulier le type conceptuel, sera examiné plus en détail dans la LEÇON 6). Voici quelques exemples bien connus d'empiètement naturel sur les limites:

- Un tsunami ou un raz-de-marée de la mer peut empiéter sur la terre et le sol et leur causer de graves dommages.
- Un ouragan ou une tornade (air) peut causer de graves dommages à la terre et au sol.
- >Un volcan (terre) peut cracher d'énormes quantités de cendres et de toxines dans l'air.
- Les dépôts de limon du sol et de la terre peuvent obstruer les ports et les voies navigables de la mer.

Limites des juridictions artificielles (physiques et conceptuelles)

Dans le domaine artificiel, les limites peuvent parfois être différentes de celles du domaine naturel. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de systèmes juridictionnels purement conceptuels.

La circonscription du royaume physique artificiel utilise toutes sortes de gadgets, d'objets et de technologies fabriqués par l'homme, allant de simples marqueurs de pierre, aux clôtures et aux murs, aux chiens de garde, au GPS, aux cadastres et bien plus encore.

Voici quelques exemples simples de circonscription du domaine **physique** artificiel.

- Le sol et la terre partagent normalement des frontières identiques telles que les frontières du village, de la ville, du comté, de la province, de l'état et du pays. Quelques exceptions s'appliquent.
- La mer utilise toutes sortes de démarcations artificielles, principalement pour indiquer les voies de navigation, les canaux et les dangers pour la navigation.
- L'Air utilise une variété de systèmes de démarcation pour indiquer les trajectoires de vol, le contrôle du trafic aérien et les dangers.

La circonscription du domaine **conceptuel** artificiel. Ici, les choses se compliquent car les concepts peuvent être inconstants et plus difficiles à définir que les objets physiques solides. Il convient également de mentionner que dans le domaine conceptuel, la grande majorité des problèmes de frontières proviennent des juridictions de l'air et de la mer. Même dans la nature, la mer est fluide et l'air est gazeux, ce qui rend les deux bien plus précaires que le sol et la terre qui sont à l'état solide.

Quelques exemples de circonscription du domaine conceptuel artificiel:

- Le sol utilise les registres, la loi naturelle (divine) et l'argent pour la valeur de la monnaie.
- La terre utilise les registres et le droit commun, ainsi que les arpentages, les marques de commerce, les constitutions et les traités, et l'argent pour la valeur de la monnaie.
- La mer utilise les fiducies, les certificats, les licences, les connaissements, les contrats et du droit de l'amirauté et du commerce, et l'or pour la valeur de la monnaie.
- L'Air utilise les contrats, les chartes, les franchises, les communications sans fil (les ondes) et le droit des sociétés et des municipalités, et l'or pour la valeur de la monnaie.

Quelques exemples bien connus d'empiètement **artificiel** sur les limites sont:

Dans le domaine physique

- Un cargo (mer) peut accidentellement venir s'écraser sur un objet terrestre.
- Un hélicoptère (Air) peut accidentellement s'emmêler dans des câbles électriques surélevés suspendus sur la Terre et s'écraser.
- Un avion (Air) peut dévier de sa trajectoire et s'écraser sur un bâtiment construit sur la Terre.
- Une voiture privée du sol peut entrer en collision avec un train public de la terre, ou s'échapper d'un quai et tomber dans la mer.

Dans le domaine conceptuel

- Les entraves aux affaires
- La piraterie intérieure
- Les intrusions
- Les transgressions
- La fraude

Un bref examen de la portée s'impose à ce stade. Les quatre juridictions artificielles ont également une application spécifique de champ d'application qui est organisée de cette manière.

- Le sol a une portée locale et nationale
- La terre a une portée nationale et internationale
- La mer a une portée internationale
- L'air a une portée mondiale

Cette présentation de diapositives (PDF) illustre davantage les limites juridictionnelles:

[LECON-5-AIR-TERRE-MER.pdf](#)

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 6: Empiètement

Lorsqu'il s'agit de se nourrir, la plupart d'entre nous comprennent la différence entre les aliments naturels et les aliments artificiels. Pour être franc, il existe peu d'aliments 100% artificiels. La plupart de ce que nous désignons comme des aliments artificiels sont des aliments vraiment naturels auxquels sont ajoutés divers ingrédients artificiels. Le sucre blanc peut être un aliment artificiel, mais il est fabriqué à partir de la plante naturelle de la canne à sucre. Même quelque chose d'aussi artificiel en apparence que le Coca-Cola est en grande partie fabriqué à partir d'eau naturelle pompée hors des puits. Le fait que l'introduction de trop d'ingrédients artificiels, et parfois toxiques, dans les aliments naturels est dangereuse, est abondamment prouvé par les nombreuses maladies que présentent les personnes qui consomment régulièrement de tels aliments. La leçon importante de cet exemple est celle de l'empiètement de ce qui est artificiel sur ce qui est naturel. Chaque fois que l'artificiel empiète sur le naturel, des problèmes ont tendance à s'ensuivre.

Pour éviter tout malentendu à l'avenir, commençons par une définition.

Empiéter

1. Entrer par étapes graduelles ou furtivement dans les possessions ou les droits d'autrui
2. Pour avancer au-delà des limites habituelles ou appropriées.

Ces deux définitions sont pertinentes pour les juridictions. En fait, c'est l'empiètement inapproprié qui est à l'origine de presque tous les problèmes de compétence, plus particulièrement lorsqu'une juridiction empiète illégitimement sur une autre.

Il existe deux types d'empiètements problématiques dans le domaine des juridictions artificielles :

1. Lorsque la juridiction de l'air ou de la mer empiète sur la juridiction du sol ou de la terre
2. Le contraire, lorsque la terre ou le sol empiète sur la mer ou l'air

Le premier type d'empiètement s'appelle une **intrusion**. Le deuxième type d'empiètement s'appelle une **transgression**. Il est à noter qu'il existe différents types d'empiètements acceptables qui ne sont pas considérés comme problématiques. Certains exemples sont :

- Lorsque la juridiction de la mer composée d'eau salée empiète sur les plus grandes voies navigables d'eau douces du sol pour créer des voies navigables intérieures.
- Lorsque des ports maritimes sont créés sur la juridiction de la terre pour être utilisés comme ports sûrs par la juridiction de la mer.
- Lorsque les chemins de fer de la juridiction de la mer sont construits sur la juridiction de la terre pour transporter des marchandises en mer à l'intérieur des terres où il n'y a pas de voie
- Lorsque la juridiction de la terre est utilisée pour accueillir les aéroports et les pistes d'atterrissage de la juridiction de l'air.

En cas d'empiètement, vous remarquerez une division claire des compétences. La mer liquide et l'air gazeux d'une part, et la terre et le sol solides d'autre part.

Cette division fondamentale est le résultat des conditions suivantes :

- La terre et le sol **sont** l'habitat naturel de l'homme
- La mer et l'air **ne sont pas** l'habitat naturel de l'homme.

Par conséquent, une séparation doit être faite entre ces deux types d'habitats fondamentalement différents, afin que l'homme puisse maintenir deux systèmes divergents mais nécessaires pour gérer les besoins de chaque habitat.

Un système naturel et légitime de droits privés pour les juridictions du sol et de la terre, pour maintenir l'homme en harmonie avec son habitat naturel; et un système artificiel et légal de privilèges publics pour les juridictions de la mer et de l'air, afin de maintenir les constructions juridictionnelles artificielles et conceptuelles de l'homme sous un contrôle adéquat et dans leurs limites respectives.

Ce n'est qu'en maintenant le bon fonctionnement de ces deux systèmes (légitime et légal) que les infractions et les transgressions peuvent être adéquatement atténuées et compensées lorsqu'elles se produisent. Pour que tout fonctionne bien entre les deux systèmes, il faut utiliser une interface spéciale qui fait l'objet de la prochaine leçon.

Ce graphique (PDF) met en évidence certains des principaux problèmes d'empiètement qui se posent actuellement [LECON-6-EMPIETEMENT.pdf](#)

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 7: L'Interface

Le sujet de l'interface juridictionnelle est une conséquence inévitable d'une civilisation immature et en évolution, et cette simple leçon ne peut qu'effleurer la surface de ce sujet complexe. Pour cette raison, cette leçon se limitera à expliquer, dans les termes les plus simples, ce que cette interface est **censée être**. Malheureusement, cette interface est devenue chargée de toutes sortes de manigances juridiques et de fraudes, dont certaines seront explorées dans la [LEÇON 10](#).

Commençons par une définition.

interface

1. A ne surface formant une frontière commune entre des régions, des corps, des substances ou des phases
2. Un point auquel des systèmes indépendants ou des groupes divers interagissent
3. Une frontière ou une interconnexion commune entre des systèmes, des équipements, des concepts ou des personnes
4. Quelque chose qui permet à des systèmes séparés et parfois incompatibles de se coordonner ou de communiquer

Cette interface est d'une importance particulière et mérite d'être clairement comprise. Il y a une barrière, ou un **barreau** qui sépare la juridiction artificielle de la mer de la juridiction artificielle de la terre, de la même manière qu'une bande de plage de sable sépare la mer naturelle de la terre naturelle, mais en même temps, elle est partagée par les deux. Une autre comparaison peut être faite avec celle de la passerelle d'un navire qui relie le navire à la terre. Dans les juridictions artificielles, ce barreau ou interface doit être correctement manipulée car elle est analogue au voile entre la vie et la mort. C'est le soi-disant **voile corporatif**.

Les hommes et femmes légitimes sont liées à la vie et à la réalité physique, mais les personnes légales ne le sont pas, de sorte que les hommes et femmes légitimes sont **biologiquement vivantes** et les personnes légales sont **métaphoriquement mortes**.

Du côté terrestre du barreau, on trouve des gens vivant qui respirent, et du côté marin du barreau, des personnalités corporatives mortes, non vivantes. Le graphique de la LEÇON 2 montre ce barreau comme un séparateur entre le naturel et l'artificiel. Ce barreau est l'interface entre le légitime et le légal. Comme vous l'avez appris dans la LEÇON 4, ce qui est légitime et de la terre maintient la souveraineté et le contrôle absolu de ce qui est légal et de la mer. Et tel est ainsi que cela devrait être, mais comme vous le verrez dans la LEÇON 10, l'humanité a abusé et négligé cette interface au point d'inverser presque entièrement son propre déroulement hiérarchique d'autorité, la juridiction de la mer agissant maintenant de manière inappropriée comme un contrôle illégitime de la juridiction de la terre. Il y a des problèmes similaires avec la juridiction de l'air.

Remarque: Le mot - barreau - vient de l'Association du Barreau. Un barreau est une association

professionnelle d'avocats généralement organisée dans les pays suivant les types de jurisprudence anglo-américaine. Le mot barreau est dérivée de la vieille coutume anglaise / européenne d'utiliser une balustrade physique (une barre en bois) pour séparer la zone dans laquelle les affaires judiciaires sont effectuées de la zone de visualisation pour le grand public. [Wikipedia - Barreau](#)

Actuellement, le monarque britannique et le gouvernement du temple papal de Westminster sont les gardiens et les exécuteurs de cette interface juridictionnelle ou de ce barreau. Leur responsabilité et leur devoir est d'agir en tant que fiduciaires de notre peuple légitime lorsque nous nous aventurons au-dessus du **barreau**. Ils sont tenus de protéger notre Trust National, qui comprend nos droits naturels et inaliénables et de nous aider et nous assister en haute mer et sur les voies navigables intérieures (la juridiction internationale de la mer) et la juridiction mondiale de l'air (commerce) à perpétuité.

Malheureusement, et au détriment de tout le monde, ils ont commis une violation flagrante contre les personnes vivantes du sol et de la terre, et ont arbitrairement essayé de redéfinir les hommes et femmes vivantes de ces juridictions comme des propriétés mobilières leur appartenant ainsi qu'à leurs sociétés commerciales et ils se sont échappés de cette fraude pendant de nombreuses années sans être détecté.

Tout cela a été fait intentionnellement via une manipulation illégale du barreau - l'interface entre les hommes et femmes légitimes et les personnes légales, et leur identification erronée délibérée de l'un pour l'autre, afin d'éviter les obligations conventionnelles et contractuelles.

Pour l'instant, sachez que lorsque nous, les hommes et femmes légitimes, traversons l'interface et entrons dans la juridiction internationale de la mer ou dans la juridiction mondiale de l'air et du commerce, et donc, fonctionnons en tant que personnes légales à titre temporaire, nous avons droit à un sauf-conduit. Personne ne sait si les gardiens du barreau honoreront leurs engagements envers vous ou non. Dans l'état actuel des choses, ils continuent à échouer lamentablement à honorer cet engagement. À tout moment, vous devez rester conscient de l'interface entre vos droits légitimes et le juridique légal, et aussi savoir qui vous êtes par rapport à cette interface.

À suivre dans la LEÇON 10.

Cette courte présentation de diapositives (PDF) illustre d'avantage l'interface juridictionnelle:

[LECON-7-INTERFACE.pdf](#)

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 8: Conception et mérite

Vous vous demandez peut-être encore pourquoi les quatre juridictions naturelles sont souveraines, mais seules deux juridictions artificielles sont souveraines et deux sont déléguées. Cela a été partiellement répondu dans la [LEÇON 4](#). Il y a aussi un aspect moral à la souveraineté qui sera maintenant discuté

Si vous êtes arrivé jusqu'ici dans ces leçons, alors vous devez clairement reconnaître que la croyance en un univers existant dans le chaos n'est pas compatible avec la conception juridictionnelle qui est l'essence de ces leçons. Cette conception n'a pas son origine avec l'homme. Le système des juridictions primaires de notre planète est enraciné dans un plan cosmique plus grand, et cela nécessite une conception intelligente. Cette grande intelligence a été appelée par de nombreux noms, Allah, Dieu et Grand Esprit pour n'en nommer que quelques-uns. Le but de ces leçons n'est pas de discuter des croyances religieuses et spirituelles. Qu'il suffise de dire que l'univers fonctionne selon un système de lois et de concepts, dont certains peuvent être observés, étudiés et utilisés à travers notre propre système planétaire de juridictions primaires.

Le Mérite

Créer, construire ou inventer quelque chose ne sert à rien à moins qu'il n'y ait un moyen adéquat de protéger ce qui a été fait, pour assurer sa survie. C'est là que la loi du mérite entre en jeu. Comme l'ont démontré le 11 septembre 2001 et les tours jumelles de New York, il est beaucoup plus facile de détruire quelque chose que de le construire, et il en est de même avec le plus grand univers. Un chaos absolu ne ferait que conduire un univers à se détruire presque aussi vite qu'il est en cours de construction. Pourtant, nous n'observons aucune preuve d'une telle destruction cosmique généralisée.

Cela est dû au fait que l'intelligence, l'ordre et la souveraineté existent. Ce sont les facteurs qui maintiennent l'univers dans un état sain et en croissance. Une partie de ce système comprend la loi du mérite.

Le dictionnaire définit le mérite comme: *le crédit spirituel détenu pour être gagné par l'accomplissement d'actes justes et pour assurer des avantages futurs.*

Pour garantir les avantages futurs, il faut la durabilité, et la durabilité ne peut être obtenue que par une action appropriée et cohérente.

En ce qui concerne nos juridictions primaires, l'humanité a suffisamment appris et grandi au cours de nombreux millénaires pour avoir gagné, par le mérite, la souveraineté sur le sol et la terre. Cependant, notre comportement atroce envers ces deux juridictions au cours du siècle dernier met rapidement en péril cette souveraineté acquise.

En ce qui concerne les juridictions de la mer et de l'air, nous, en tant que peuple intelligent et de

libre arbitre, n'avons pas encore gagné, par le mérite, le droit d'exercer un pouvoir souverain sur eux. Bien que nous ayons appris à utiliser la mer et l'air de nombreuses façons pour accomplir de nombreuses choses utiles, nous continuons de considérer ces deux juridictions comme de puissants fronts de guerre dans lesquels utiliser des armes monstrueuses pour mener des guerres sans fin et de plus en plus destructrices contre des innocents de toutes les races et croyances épris de paix.

Nous continuons également à utiliser notre autorité déléguée sur ces deux juridictions pour commettre d'innombrables crimes et en tant que plate-forme de mise en scène pour soutenir une cupidité et une tromperie incommensurables, ce qui est en contradiction flagrante avec la loi universelle du mérite.

Nous sommes même devenus si malveillants dans l'utilisation de la mer et de l'air que de les utiliser pour subvertir des gouvernements légitimes et pacifiques du sol et de la terre, et pour les convertir de systèmes pacifiques de gouvernance équitable en systèmes de tyrannie et d'oppression.

Nous continuons donc à utiliser les juridictions de la mer et de l'air avec uniquement des pouvoirs délégués. La loi du libre arbitre dicte en outre que nous continuerons à exploiter ces deux juridictions sous autorité déléguée jusqu'à ce que l'un des deux résultats inévitables soit atteint. Que nous relevions le défi, que nous changions nos habitudes et que nous nous qualifiions pour leur souveraineté par le mérite, ou que nous continuions à transformer la loi du libre arbitre en une licence pour une liberté sans restriction, jusqu'à ce que nous détruisions effectivement notre propre civilisation et peut-être la planète entière.

Si nous devons résumer les lois du mérite et du libre arbitre en une seule déclaration, nous pourrions dire ce qui suit: **Vos droits s'arrêtent là où les droits d'une autre personne commencent.** Lorsque nous suivons ce concept simple de manière cohérente et diligente, alors 99% des problèmes de compétence sont facilement résolus ou évités.

Tous les organes de presse de la planète offrent de nombreuses preuves quotidiennes que notre administration des juridictions maritimes et aériennes continue d'être un échec abject. L'humanité réussira-t-elle à surmonter ses voies avides et destructrices? Seul le temps le dira, mais une chose est certaine. L'échec est insoutenable et ne peut donc pas durer éternellement. Notre règne de terreur et de destruction prendra fin d'une manière ou d'une autre.

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 9: Vue d'ensemble

La chose la plus difficile à comprendre à propos de nos juridictions primaires est de savoir comment elles sont censées fonctionner et comment elles doivent être administrées afin de rester une base durable pour toute notre civilisation.

Nos organes de presse sont quotidiennement inondés de récits de conflits juridictionnels, d'abus, de criminalité et de mépris abjects pour la souveraineté et le libre arbitre des hommes et des femmes vivant en paix dans le monde entier. Mais quand les réussites juridictionnelles sont-elles rapportées? Presque jamais.

Vous avez peut-être entendu la déclaration «Nous, le peuple» de la Déclaration d'indépendance américaine et les paroles célèbres d'Abraham Lincoln, «que le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, ne périra pas de la terre».

Ces deux déclarations sont des références spécifiques aux droits, à la liberté et aux gouvernements des hommes et femmes vivantes du sol et de la terre. En d'autres termes, gouvernement (s) provenant du sol et de la terre, et pour le sol et la terre. Aujourd'hui, cette forme légitime de gouvernance est quasiment éteinte de notre planète. Pourquoi? La réponse simple est que la tromperie, la cupidité et la violence qui ont longtemps trouvé un foyer dans nos juridictions déléguées de la mer et de l'air, ont empiété de loin sur le sol et la terre souverains. Le résultat est qu'aujourd'hui le sol et la terre sont inondés et sont forcés de se conformer à deux formes de gouvernance inappropriées et illégitimes qui les ont illégitimement et illégalement empiété pendant des siècles. Ces coupables illégitimes sont :

- Le système de gouvernance territorial britannique de la juridiction de la mer
- Le système de gouvernance municipale romaine de la juridiction de l'air

Les deux sont en totale contradiction avec les lois universelles régissant les juridictions. Grâce à leurs activités illégitime et illégales qui empiètent sur le sol et la terre, nous sommes maintenant au point où presque tout est recto verso et la tête en bas, et la queue remue maintenant le chien.

Les effets néfastes de ces crimes juridictionnels répandus sont beaucoup trop nombreux pour être énumérés ici, mais il suffit de dire qu'en tête de cette longue liste se trouvent les emprisonnements injustifiés, les persécutions politiques, la déchéance religieuse, la corruption politique, la traite des êtres humains, le racisme fabriqué ainsi que la haine, et la distorsion des organes de presse d'information. Ensemble, ils aboutissent à la fabrication artificielle de conflits pour promouvoir des guerres sans fin, tous à la recherche des immenses profits que ces guerres créent pour un très petit groupe d'élite qui manque absolument de toutes les qualités de vie qui rendent les hommes et femmes vivants gentils, respectueux, pacifiques, généreux et aimant.

Ces quelques iniquités ont, au cours des siècles de planification subversive et de tromperie, transformé nos juridictions de la mer et de l'air en un syndicat criminel mondial aux proportions

massives.

Les juridictions naturelles de la mer et de l'air sont essentielles à notre survie en tant qu'espèce biologique vivant. Mais aujourd'hui, à cause de nos abus incessants et généralisés à leur égard, ils sont tous deux pollués à un point tel que leur échec catastrophique approche à grands pas et notre survie physique à long terme est menacée.

Les juridictions artificielles de la mer et de l'air sont essentielles au progrès continu et à la survie de toute notre civilisation mondiale. Eux aussi ont été soumis à des siècles d'abus généralisés et de criminalité abjecte. Ils ont été tellement corrompus que leur échec catastrophique est déjà arrivé. Les graves événements mondiaux auxquels nous assistons tous depuis l'année 2016 sont en effet l'échec catastrophique de nos juridictions artificielles de la mer et de l'air qui se déroule juste devant nous.

Rappelez-vous toujours :

- Chaque homme et chaque femme est né libre et mérite de vivre et de mourir libre
- Chacun est responsable de lui-même, de ce que nous pensons et de ce que nous faisons
- Avec chaque droit vient une responsabilité
- Nos droits individuels s'arrêtent là où commencent les droits d'autrui
- Les droits et libertés qui ne sont pas exercés sont sans objet
- Lorsque nous asservissons un autre, nous nous asservissons nous-mêmes
- Nous sommes responsables de diriger ceux que nous employons
- Si nous n'aimons pas quelque chose, c'est à nous de le changer
- Si nous constatons une injustice, c'est à nous de la corriger
- Si nous voulons la paix, il est de notre devoir de la garder
- Si nous nous enlisons, c'est notre travail de grimper ou de creuser
- Si nous chérissons nos propres droits, nous devons chérir les droits des autres
- Si nous chérissons notre propre liberté, nous devons chérir la liberté des autres

(Cette liste a été empruntée et traduite de: www.annavonreitz.com)

La façon dont nous choisissons de nous gouverner en tant que familles, villages, villes, nations et civilisation peut prendre de nombreuses formes et être appelées par divers noms. Ces formes ont peu de conséquences lorsque les principes et les valeurs sous-jacents sont soutenables, équitables et justes. La liste ci-dessus est un exemple du type approprié de principes et de valeurs requises pour assurer la gouvernance soutenable.

Vérité Beauté et Bonté



LEÇON 10: Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

La liste des choses qui ont mal tourné avec l'administration humaine des juridictions primaires est si longue qu'il faudrait de nombreux volumes pour tous les documenter. Conformément à la nature brève de ces leçons, seule une brève sélection des violations les plus cruciales sera présentée.

Sur la base de la meilleure compréhension actuellement disponible, la plupart des problèmes semblent être attribuables à trois sources principales, chacune étant responsable de sa marque particulière de corruption.

1. L'Empire romain et son enclave connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Siège et du Vatican (la tromperie)
2. Westminster et le "Inner" cité de Londres (la cupidité)
3. Washington DC, district de Columbia (la violence)

Alors que de nombreux détails de ces violations restent cachés ou ont été complètement perdus, on en sait maintenant assez pour pouvoir brosser un tableau de base de ce qui s'est passé. Alors que beaucoup de choses importantes se sont produites dans les temps anciens, commençons en 530 après JC.

La tromperie de Justinien

Quels problèmes l'empereur romain Justinien a-t-il causé en ce qui concerne nos juridictions principales?

Justinien est célèbre pour la réécriture uniforme du droit romain, le Corpus Juris Civilis, qui est toujours la base du droit civil dans de nombreux États modernes. Le Corpus forme la base de la jurisprudence latine (y compris le droit canonique ecclésiastique).

Ce faisant, Justinien a créé le plus grand concept de tromperie jamais perpétré contre l'homme vivant dans l'histoire moderne connue, il a tué l'homme sans que personne ne sache qu'ils étaient tous légalement morts, sacrifiés à la naissance, jetés dans la mer (la juridiction conceptuelle de la mer) en ordre d'être sauvé par l'Empire romain (et plus tard par la Grande-Bretagne, et finalement par les États-Unis) avant qu'ils ne se rendent compte qu'ils étaient supposés morts, perdus en mer et ne reviendraient jamais.

Justinien et son équipe juridique, entre 530 et 560 après JC, ont créé un chef-d'œuvre gouvernemental de la tromperie moderne afin de tromper le public en tombant dans les contrats militaires privés de l'Empire romain, sous le contrôle direct du Vatican afin de renoncer à la véritable justice de la juridiction du sol et de la terre.

Cela reste l'empiètement le plus grand et le plus flagrant de la juridiction de la mer sur la terre jamais entrepris. C'est l'acte ultime de piraterie intérieure et de barratrie.

La violation papale de l'alliance

Comme si la corruption légale de l'empereur Justinien ne suffisait pas, davantage devait venir de Rome. Cette fois comme corruption et oppression religieuses.

Franciscus est un prénom latin, à l'origine une épithète signifiant "le Franc, le Français". Il a été appliqué à Saint François d'Assise (1181 / 82-1226 AD). François d'Assise a commencé à prêcher vers 1207 et s'est rendu à Rome pour demander l'approbation du pape Innocent III en 1209 pour former un nouvel ordre religieux.

La Règle originale de Saint François approuvée par le Pape n'autorisait pas la propriété des biens et exigeait que les membres de l'ordre mendient de la nourriture pendant la prédication. L'austérité visait à imiter la vie et le ministère de Jésus-Christ tels qu'Assise les avait faussement interprétés. Cet état d'esprit déformé et frappé par la pauvreté continue de tourmenter une grande partie de l'humanité à ce jour, et se manifeste maintenant par la grande disparité entre le 1% le plus riche détenant environ 50% de la richesse mondiale et tous les autres devant faire face à ce qui reste.

Ce n'est PAS l'exemple que Jésus-Christ a donné à l'humanité pour vivre.

Jésus a promu la prospérité matérielle et spirituelle et l'égalité pour tous, et il a toujours été de la responsabilité de l'Église de soutenir les enseignements originaux du Christ, et d'assurer et de promouvoir cette prospérité et cette égalité pour toute l'humanité, et pas seulement pour les 1%.

Depuis 1209 après JC, il y a eu une rupture d'alliance entre l'Église universelle (catholique) (prétendant représenter Dieu) et l'humanité. Comme Adam et Eve ont manqué, il y a longtemps, à leur responsabilité initiale, la papauté a également manqué à sa responsabilité envers l'humanité en adoptant les croyances abominables et fausses de François d'Assise de ne pas permettre la possession de la propriété (la valeur de son travail) et d'exiger de ses membres qu'ils mendient, pour la nourriture et un abri, contrairement aux simples enseignements du Christ sur la prospérité pour tous, et asservissant ainsi l'humanité et la planète à une mentalité de faillite.

La violation royale de l'alliance

La reine d'Angleterre, Elizabeth I, était appelée la reine vierge pour sa prétendue virginité qui, politiquement, était le résultat d'un savant mélange de communication politique moralisante et de tromperie religieuse, inspirée par le culte de Marie la Mère du Christ. Un psyop sophistiqué a été orchestré pour positionner Elizabeth I en tant que Mère de la Nation dans la conscience collective de l'Angleterre.

Elle ne s'est jamais mariée et est décédée en 1603, à 69 ans, sans héritier après 44 ans sur le trône. Elle est décédée sans nommer de successeur, de sorte que son cousin germain éloigné deux fois de son grand-père Henry VII, le roi Jacques d'Écosse, a été choisi pour régner. Oui, c'est le même roi Jacques qui a ordonné que la Bible soit traduite en anglais en 1604 et publiée en 1611.

Cela a effectivement abouti à une ligne de succession frauduleuse depuis.

Elizabeth I a également été appelée la reine sorcière d'Angleterre en raison de son vif intérêt pour les sciences occultes et de ses liens extrêmement étroits avec l'occultiste et nécromancien renommé John Dee.

La violation de l'alliance créée par la reine Elizabeth I était double.

Premièrement, en omettant de fournir un héritier convenable, elle ouvrit la porte à ceux qui égareraient l'Angleterre avec le compromis James d'Écosse.

Deuxièmement, en réquisitionnant la conscience souveraine individuelle (le libre arbitre) dans un breuvage de conscience collective des sorcières lucifériennes puissantes et nuisibles, en ressuscitant les anciens rituels égyptiens qui lui permettraient d'être adorée sans le savoir par son peuple et de régner sur eux après sa mort, comme un fantôme. C'est la raison pour laquelle elle n'a pas désigné de successeur. Les résultats de cette brèche sont encore ressentis aujourd'hui comme des distorsions massives de la pensée collective qui entravent le libre arbitre individuel et la souveraineté de l'humanité pour se gouverner, rendant ainsi les masses vulnérables et conformes à la règle des dirigeants et des gouvernements despotiques et tyranniques.

Le pot-de-vin de Washington DC

Cela pourrait bien être considéré comme le plus gros pot-de-vin réussi dans l'histoire de l'humanité. Celui qui a été offert à Jésus-Christ était peut-être plus grand, mais il a été absolument rejeté

Pour comprendre les conséquences de ce pot-de-vin, nous devons regarder en arrière et comprendre d'où il vient. Dans le monde légal des statuts, nous trouvons un triple système de Cour.

Les trois juridictions de la Cour sont les suivantes :

- Tribunaux ecclésiastiques (basés sur la loi scripturale de l'Ancien Testament)
- Tribunaux d'amirauté (cours militaires)
- Tribunaux maritimes (cours commerciaux)

Les deux dernières juridictions de la Cour ont été cédées à l'Inner Temple dans la ville intérieure de Londres après qu'Elizabeth I a construit la Marine financée par la Maison Pallavicini du Saint-Siège. Sous le commandement de la Couronne privée de l'Inner Temple (et non de la monarchie), ces juridictions sont passées à Washington DC dans les contrats conclus après la Première Guerre mondiale. Cela faisait partie du pot-de-vin qui a amené l'Amérique dans la Première Guerre mondiale.

L'amirauté et la marine sont les juridictions gérées par l'Inner Temple, lui-même lié au Saint-Siège via les Templiers.

Elizabeth I a construit la Marine, financée par la Maison Pallavicini au nom du Saint-Siège. Cela a à son tour donné au Inner Temple ses droits d'outremer sur les juridictions relatives à la mer

Ergo, Washington DC, en tant que chef de la marine, au nom de l'Inner Temple, administre toute la cargaison pour elle. C'est pourquoi tous nos certificats de naissance et gouvernements sont enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission. C'est aussi pourquoi Washington DC compte désormais plus de 1000 bases militaires dans le monde entier dans presque tous les pays (à quelques exceptions près). C'est aussi pourquoi le drapeau de guerre de l'amirauté américain frangé d'or est si répandu.

Remarque: Le drapeau affiché dans l'image ci-dessous n'est pas le drapeau de paix américain souverain du peuple naturel de la juridiction du sol et de la terre. Le drapeau affiché ici est le drapeau de guerre de l'Amirauté de la juridiction artificielle et fictive des personnes de la mer.

US_admiralty_flag.png

Conclusion

Si ces leçons vous ont été utiles, parlez-en à votre famille, à vos amis et à vos collègues.

En guise de cadeau de départ pour vous aider davantage dans votre étude des juridictions, voici un manuel de 35 pages offrant une couverture technique approfondie de ces juridictions, en téléchargement gratuit: Manuel de spécification des juridictions [Manuel de spécification des juridictions](#)

This web site provides fundamental and conceptual explanations of our planetary jurisdictions without delving into the domain of practical application. Now that you have an adequate understanding of these jurisdictional concepts you may wish to take the next step and explore the various avenues for personal and practical application.

Ce site Web fournit des explications fondamentales et conceptuelles de nos juridictions planétaires sans entrer dans le domaine de l'application pratique. Maintenant que vous avez une compréhension adéquate de ces concepts juridictionnels, vous souhaitez peut-être passer à l'étape suivante et explorer les différentes avenues d'application personnelle et pratique.

Ce lien vous mènera à un site de blog externe : livingintheprivate.blogspot.com qui fournit un trésor de connaissances utiles. Pour votre commodité, nous vous proposons également une copie imprimable gratuite de ce site de blog sous forme de livret PDF téléchargeable de 177 pages (Anglais): [Living-in-the-Private.pdf](#)

CONSEIL : Pour naviguer facilement dans le livret, utilisez le panneau Signets sur le côté gauche de l'écran. En cliquant sur un lien qui se trouve sur la page elle-même, vous serez dirigé vers le site du blog d'origine.

Avertissement: En règle générale, l'application pratique des questions juridictionnelles est

souvent influencée et soumise aux diverses influences du pays, de l'État, de la province, de la région administrative, du territoire, de la préfecture, de l'oblast ou du pays d'origine dans lequel vous résidez en permanence. Le site de blog mentionné ci-dessus est quelque peu adapté à certains sujets tels qu'ils fonctionnent dans le pays de la Nouvelle-Zélande. Pour cette raison, nous vous conseillons d'utiliser toute information à bon escient et de vérifier soigneusement toutes les informations publiées par rapport aux particularités de votre environnement d'exploitation actuel. Ce qui fonctionne parfaitement à un endroit peut être totalement inapproprié à un autre. Dans toutes les questions de juridiction, il est impératif que vous procédiez avec beaucoup de prudence, beaucoup de connaissances, beaucoup de patience et beaucoup de respect envers les autorités et les pouvoirs en jeu.

Vérité Beauté et Bonté

